



RAPPORT ANNUEL 2014

Billet du directeur	2
Organisation	4
Direction	4
Personnel administratif	5
Personnel enseignant	6
Elèves	6
Transport scolaire	7
Activités	8
Promotions	8
Conseil des élèves	8
Projet d'établissement	8
Formation continue	9
Journée pédagogique	9
Courses et camps	10
Animations	11
Utilisation des bâtiments	12
Devoirs guidés	13
Bibliothèque	13
Petit Chœur	15
Enseignement	15
File d'allemand	15
File d'anglais	16
File d'éducation physique	17
File de français	17
File d'histoire	18
File de mathématiques	18
MITIC	19
Remerciements	20
Annexe	21
Courses et camps	21

Billet du directeur

Rien n'est permanent, sauf le changement.

Héraclite d'Ephèse, père de la pensée dialectique

L'entrée en vigueur en aout 2013 de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et, simultanément, la généralisation du registre informatisé des notes (NEO) ont généré de fortes turbulences dans tous les établissements de scolarité obligatoire du canton. Conséquence logique, nous avons traversé 2014 sur une mer encore passablement agitée. Débutée sous les auspices de ces changements, elle s'est poursuivie successivement :

- par la poursuite de la planification de l'enseignement dans le respect du plan d'études romand (PER);
- par l'introduction dans la grille horaire de deux périodes d'allemand en 5P, ainsi que d'un nouveau moyen d'enseignement (*der grüne Max*, Langenscheidt Verlag);
- par la complexification des opérations de rentrée scolaire, dues notamment à la réintroduction de la possibilité de redoublement de l'actuelle 8^e année et au besoin croissant de locaux de dégagement au primaire comme au secondaire;
- par le renforcement de la collaboration entre l'école et les différentes structures liées aux mesures de transition T1, destinées aux élèves de 11^e année sans solution de formation;
- par les formations en cours d'emploi destinées aux enseignants généralistes qui ont manifesté le souhait d'enseigner l'anglais et/ou l'allemand au primaire, dès aout 2014 pour l'allemand et 2015 pour l'anglais;
- par le changement simultané de directeur, de doyen administratif et de secrétaire à la rentrée d'aout;
- par l'ouverture d'une structure d'accueil socio-éducatif de jour (ASEJ) à Oron-la-Ville; structure financée par le SPJ et pilotée par la Fondation de Serix;
- par l'adoption par le canton de la Convention scolaire portant sur l'entente intercommunale de notre établissement;
- par l'acceptation par le Conseil communal d'Oron du crédit de construction d'un étage supplémentaire au Pavillon comprenant quatre salles de classe, ainsi que du crédit d'étude et du concours d'architecture du projet d'agrandissement du collège principal.

A l'évidence, personne au sein de l'établissement n'a eu l'occasion de s'ennuyer au cours de l'année écoulée. L'augmentation de la charge de travail de la direction, du secrétariat et des enseignants, de même que celle du Bureau de référence, qui réunit les Municipaux des écoles des trois communes du bassin de recrutement scolaire, a généré une surchauffe générale.

N'oublions toutefois pas tous les projets qui vivent et se développent dans notre école. Ils jouent un rôle clé dans le climat d'établissement. Je citerai entre autres :

- le projet d'établissement « Le livre, une aventure à vivre », conduit par une équipe d'enseignantes, qui vise à encourager la lecture, notamment par des actions de décloisonnement entre des classes de cycles différents;
- la diversité des cours facultatifs offerts aux élèves hors temps scolaire et qui visent à développer leurs facultés intellectuelles, manuelles, artistiques, créatrices et physiques;

- les devoirs guidés qui permettent aux élèves du degré primaire de bénéficier des compétences d'enseignants;
- les heures d'appui hors temps scolaire qui donnent l'occasion aux élèves du degré secondaire de renforcer leurs compétences dans les branches à forte dotation horaire;
- les animations culturelles qui contribuent au développement harmonieux des élèves ;
- l'Ecole à la ferme, structure sise à Oron-la-Ville destinée aux élèves du degré primaire dont les difficultés sociales ou comportementales mettent en péril la réussite scolaire;
- les journées pédagogiques qui présentent le triple avantage d'étendre les compétences des enseignants, de stimuler la collaboration entre professionnels et de renforcer la cohésion au sein de l'établissement;
- le Groupe jeu, espace temporel et géographique offert dans le cadre scolaire aux élèves du degré primaire qui souffrent dans leur estime de soi, qui peinent à donner du sens à leurs apprentissages et à exploiter leur potentiel dans les tâches scolaires;
- la médiation destinée aux élèves des degrés primaire et secondaire qui rencontrent des difficultés relationnelles très préoccupantes;
- la structure MATAS 2 Passages (module d'activités temporaires à la scolarité) destinée aux élèves du degré secondaire confrontés à d'importantes difficultés scolaires et éducatives.

Comme vous pouvez le constater, notre établissement fonctionne grâce à une multitude de contributions individuelles. Dès lors, je ne saurai clore ce billet sans remercier tous les professionnels qui œuvrent au quotidien pour assurer l'instruction des enfants qui nous sont confiés. J'adresse également toute ma gratitude aux Autorités communales d'Essertes, d'Oron et de Maracon, partenaires privilégiés de notre établissement.

Enfin, ce rapport n'aurait pu se faire sans la contribution des différents responsables cités. Je leur adresse également mes plus vifs remerciements. J'espère que le contenu de ce document saura éveiller votre intérêt. Je vous en souhaite une bonne lecture.



Organisation

Direction

Le conseil de direction compte six membres. En l'état actuel, le poste de doyen-ne du cycle 1 reste vacant.

Une séance hebdomadaire a lieu lundi après-midi de 13h30 à 16h30 dans le bureau du directeur. Le conseil de direction a en outre consacré une journée de travail, lundi 18 aout, à la finalisation des opérations de rentrée.

Les 2,3 équivalents temps plein (ETP) que nous attribue la DGEO sont répartis de la manière suivante :

- | | |
|----------------------|---------|
| - directeur | 1,0 ETP |
| - doyennes et doyens | 1,3 ETP |

Nom	Fonction	Secteurs	Responsabilités générales
Jean-François Détraz	Directeur	Primaire et secondaire	Conseil de direction, pédagogie, administration, finances, personnel enseignant et administratif, répartition de l'enseignement, relations extérieures, courses et camps, cellule de crise, demandes de congé
Fabian Perrin	Doyen	Administratif	Horaire général, horaires spéciaux, répartition des locaux, remplacements, surveillances et piquets, logiciels administratifs, projet LIFT
Mireille Bucher	Doyenne	Administratif	Transports scolaires, plannings spéciaux, courrier des sites scolaires excentrés, site scolaire de Palézieux-Village
Vacant	Doyenne	Cycle 1	Pédagogie différenciée et spécialisée, cas d'élèves, épreuves cantonales de référence, animation culturelle, prévention
Chrystell Frioud	Doyenne	Cycle 2	Pédagogie différenciée et spécialisée, cas d'élèves, formation continue du degré primaire, épreuves cantonales de référence, animation culturelle, prévention
Yves Monthoux	Doyen	Cycle 3	Pédagogie, cas d'élèves, épreuves cantonales de référence, options VG et VP, examens de certificat, promotions, transition, scolarité post-obligatoire, stages professionnels, formation continue du degré secondaire, moyens audio-visuels
Danielle Ducret Schmitt	Doyenne	Secondaire	Pédagogie spécialisée, mesures de différenciation, MATAS 2, cours intensifs de français

Personnel administratif

Le personnel du secrétariat se compose de Mmes :

- Francine Racine taux d'activité de 70 %
- Sylvia Ramseier taux d'activité de 60 %
- Sylviane Grivel taux d'activité de 35 %
- Marielle Python apprentie 2^e année

Sylvia Ramseier a remplacé Patricia Vouilloz au début de l'année scolaire 2014-2015. Elle a travaillé dans l'établissement les deux premiers mois au taux de 40 %, puis à son taux actuel.

Nom	Responsabilités générales
Francine Racine	Coordination du secrétariat, comptabilité, gestion du coffre et tenue de caisse, maîtres itinérants, examens de certificat, achats, factures, économat, camps et courses, heures d'arrêts, cours facultatifs pris en charge par les communes, devoirs guidés, élaboration de protocoles, casiers salle des maîtres
Sylvia Ramseier	Traitement des enseignants et des remplaçants, LAGAPEO, données des élèves, arrivées et départs d'élèves, listes de classe, mise à jour du dossier AP, inscriptions au gymnase, formation de l'apprentie, transport scolaire
Sylviane Grivel	Guichet de réception, déclarations d'accidents, OCOM, cours HTS, stages groupés, liste des remplaçants, gestion des offres d'emploi, gestion des clés des locaux scolaires

Tâches partagées du secrétariat

Courrier, messagerie électronique, téléphones, correspondance, diffusion de circulaires, notification des élèves absents, accueil parents - élèves - enseignants - remplaçants, remplacements d'urgence, prise en charge d'élèves malades en l'absence de l'infirmière, écran d'information, encaissements des achats de moyens d'enseignement, archivage, classement, promotions, attestions délivrées, demandes de congé, ECR, cellule de crise, signalements PPLS, repas de fin d'année scolaire, réservation de locaux, photocopieurs

Les 165 % du secrétariat se révèlent insuffisants par rapport à la constante augmentation de la charge de travail du secrétariat.

Jean-François Dufour occupe le poste de dépositaire CADEV (Centrale d'achats de l'Etat de Vaud), avec un taux d'activité de 20 %. C'est également insuffisant pour gérer à satisfaction les fournitures scolaires de l'établissement, ce d'autant plus que les élèves sont répartis sur onze sites scolaires dans les différentes localités de notre bassin de recrutement.

Personnel enseignant

Au 1^{er} octobre, notre établissement comptait 92 enseignants, totalisant 62 ETP. Le taux d'activité moyen atteint 68,3 %. Au degré primaire, on compte 51 femmes et 5 hommes et au secondaire, 20 femmes et 16 hommes. Ces données prennent en compte tous les membres de l'équipe de soutien pédagogique d'Oron (ESPO). En revanche, les auxiliaires qui interviennent au profit de cas particuliers d'élèves, tels que les situations de handicap ou les appuis hors enveloppe pédagogique, n'entrent pas dans ce décompte.

Départs d'enseignants à la fin de l'année scolaire 2013-2014 :

- retraite	1
- fin de CDD	3
- formation professionnelle	1
- changement d'établissement	3
- mutation	1

Arrivées d'enseignants à la rentrée scolaire 2014-2015 :

- degré primaire	7
- degré secondaire	3
- soutien scolaire	2

En 2014 ont eu lieu deux conférences des maîtres plénières. La première, fin juin, était en grande partie consacrée aux cas d'élèves à traiter et la seconde, fin aout, avait pour objet principal les opérations de rentrée scolaire.

Pour rappel, la LEO a modifié la sphère de compétences de la conférence des maîtres. Elle se réunit désormais dans le but :

- a. de prendre position sur les projets pédagogiques de l'établissement, voire de les élaborer;
- b. d'être consultée sur les choix concernant l'utilisation des ressources;
- c. d'harmoniser les pratiques pédagogiques et éducatives;
- d. d'élaborer un projet de règlement interne d'établissement;
- e. de répondre aux consultations qui lui sont adressées;
- f. de donner son avis sur les questions touchant à la vie de l'établissement.

Depuis la rentrée d'aout 2013, les décisions relatives au parcours scolaire des élèves sont prises par le conseil de direction.

Elèves

Nous nous plaisons à constater que, de manière générale, nos élèves se comportent correctement. Tout n'est cependant pas rose dans notre établissement. L'année écoulée a été marquée par plusieurs situations douloureuses qui ont mobilisé de nombreux professionnels actifs au sein de l'établissement. Détresse sociale, déficit éducatif, phobie scolaire, intégration difficile, entre autres problématiques, font actuellement partie du paysage scolaire et nécessitent la réunion de nombreux réseaux

pluridisciplinaires qui alourdissent la tâche des enseignants. L'effet produit sur le reste de la classe par un comportement déviant, et parfois violent, ne doit pas être sous-estimé.

Le tableau ci-après récapitule les effectifs au 1^{er} octobre.

1 P	2 P	3 P	4 P	5 P	6 P	7 P	8 P	9 S	10 S	11 S	Σ
83	76	73	70	77	58	74	77	64	75	62	789

Au degré secondaire, les élèves sont répartis dans les voies générale et prégymnasiale en 9^e et 10^e années, et dans les voies de baccalauréat, générale et à options en 11^e année, dernière volée à se trouver sous le régime de l'ancienne loi scolaire.

9 VG	9 VP	10 VG	10 VP	11 VSB	11 VSG	11 VSO
39	25	35	40	19	22	21

Transport scolaire

Mireille Bucher, enseignante au cycle 1 et doyenne en charge du transport scolaire, gère cette tâche complexe avec grand professionnalisme. En fonction des horaires différenciés de notre établissement (1 à 6P et 7 à 11S), plusieurs cars postaux (5 véhicules en même temps) et 3 bus Scolacar permettent de transporter quotidiennement plus de 540 élèves.

Les bus Scolacar sont également utilisés, selon un horaire spécial, pour toutes les courses internes organisées dans un établissement qui compte onze sites d'enseignement différents. Nous pensons ici non seulement aux multiples courses hebdomadaires pour amener des classes à la gymnastique, à la rythmique, à la couture, mais aussi à celles planifiées pour les différentes animations et actions de prévention habituelles, telles que la bibliothèque, le dentiste scolaire ou les spectacles.

Chaque année début décembre, les horaires des transports publics sont susceptibles d'être modifiés. En 2014, les modifications n'ont eu qu'un impact minime sur le planning des cars postaux. Cela n'a par conséquent engendré aucune perturbation d'horaire des bus Scolacar. Nous relevons avec satisfaction que nous entretenons de bonnes relations de travail avec la direction de CarPostal. Les épisodes de tension ou d'incompréhension font désormais partie du passé.

La communication avec l'entreprise Faucherre est en voie d'amélioration. Bien qu'en diminution par rapport aux deux dernières années, les erreurs ou oubli des chauffeurs mobilisent encore régulièrement Mireille Bucher pour parer au plus pressé. La plupart des malentendus survenus durant l'année écoulée sont à mettre sur le compte des difficultés de compréhension du français d'une partie de leurs chauffeurs et de l'éloignement relatif du garage de l'entreprise.

La loi sur l'enseignement obligatoire a des répercussions sur le transport scolaire. La disparition d'un certain nombre de classes multi-âges provoque une augmentation du nombre d'élèves transportés. Nous devons également réduire dans toute la mesure du

possible le temps que passent les élèves dans le bus. Ces contraintes expliquent la courbe ascendante que suivent nos besoins en moyens de transport.

Le plus gros souci se situe cependant au niveau de la discipline des élèves à l'intérieur des cars postaux. Cela nécessite un suivi et souvent une action rapide auprès des élèves, avant que la situation ne dégénère. En effet, à défaut, les élèves importent souvent les conflits en classe et en perturbent le climat et l'enseignement. Au degré primaire, les interventions de Mireille Bucher ont lieu directement en classe, aux arrêts ou auprès des parents d'élèves. Au secondaire, les élèves sont vus très souvent individuellement ou par petits groupes de deux ou trois élèves.

Activités

Promotions

La cérémonie des promotions s'est déroulée jeudi 3 juillet à 20 heures au collège d'Oron-la-Ville.

Voie	Nombre d'élèves	Certificat	Echec	RAC I	RAC II	EM	ECGC	T1	Apprent. ou école prof.	Autre (stage, école privée, ...)	Redoubl.
VSB	21	21				16	1		4		
VSG	23	20	2				5	1	8	6	1
VSO	21	20	1	1				7	12		

RAC I raccordement en vue d'obtenir le certificat d'études de la voie secondaire générale
 RAC II raccordement en vue d'obtenir le certificat d'études de la voie secondaire de baccalauréat
 EM école de maturité (gymnase voie maturité)
 ECGC école de culture générale et de commerce
 T1 mesures de transition (OPTI, COFOP, pré-apprentissage, etc.)

Conseil des élèves

Sous l'impulsion de deux enseignants du degré secondaire – Alessandra Reggi et Fabien Russier, puis Steve Cosandey dès la rentrée des vacances d'automne – le conseil des élèves a redémarré à la rentrée d'août. Il réunit les délégués des classes secondaires une fois tous les quinze jours, mardi durant la pause de midi. La direction salue cette heureuse initiative qui s'inscrit dans une démarche globale d'éducation à la citoyenneté et encourage les élèves à s'impliquer dans la vie de leur école.

Projet d'établissement

Le projet d'établissement « Le livre, une aventure à vivre » initié en 2013 vise à promouvoir la lecture, activité clé dans la réussite des élèves. Différentes actions

collectives ont ainsi pu voir le jour, dont la mise sur pied de parrainages entre neuf classes du cycle 1 et neuf classes des cycles 2 et 3. Quand les plus jeunes se rendent à la bibliothèque, ils ont l'occasion de rencontrer leurs parrains plus âgés autour d'activités de lecture.

Lundi 3 novembre a eu lieu l'inauguration du Coin bouquins au collège d'Oron-la-Ville. Un groupe d'enseignantes a créé un espace de lecture dans un des couloirs du bâtiment. Chaque jour, des élèves peuvent s'y rendre, sur inscription préalable, pendant la récréation du matin.

Le 18 décembre dernier, plusieurs classes se sont rencontrées pour partager des moments de lecture et présenter des activités qui gravitent autour du thème du livre. En avril prochain, de nouvelles actions se dérouleront dans le cadre de ce projet. Tout cela débouchera sur un événement festif et rassembleur prévu en dernière semaine de l'année scolaire.

Formation continue

Les enseignants sont tenus de suivre chaque année quatre jours de formation continue, dont la moitié sur temps librement géré. La Haute Ecole Pédagogique de Lausanne (HEPL) propose un éventail très varié de cours. La plupart des actions de formation ont eu lieu dans ce cadre.

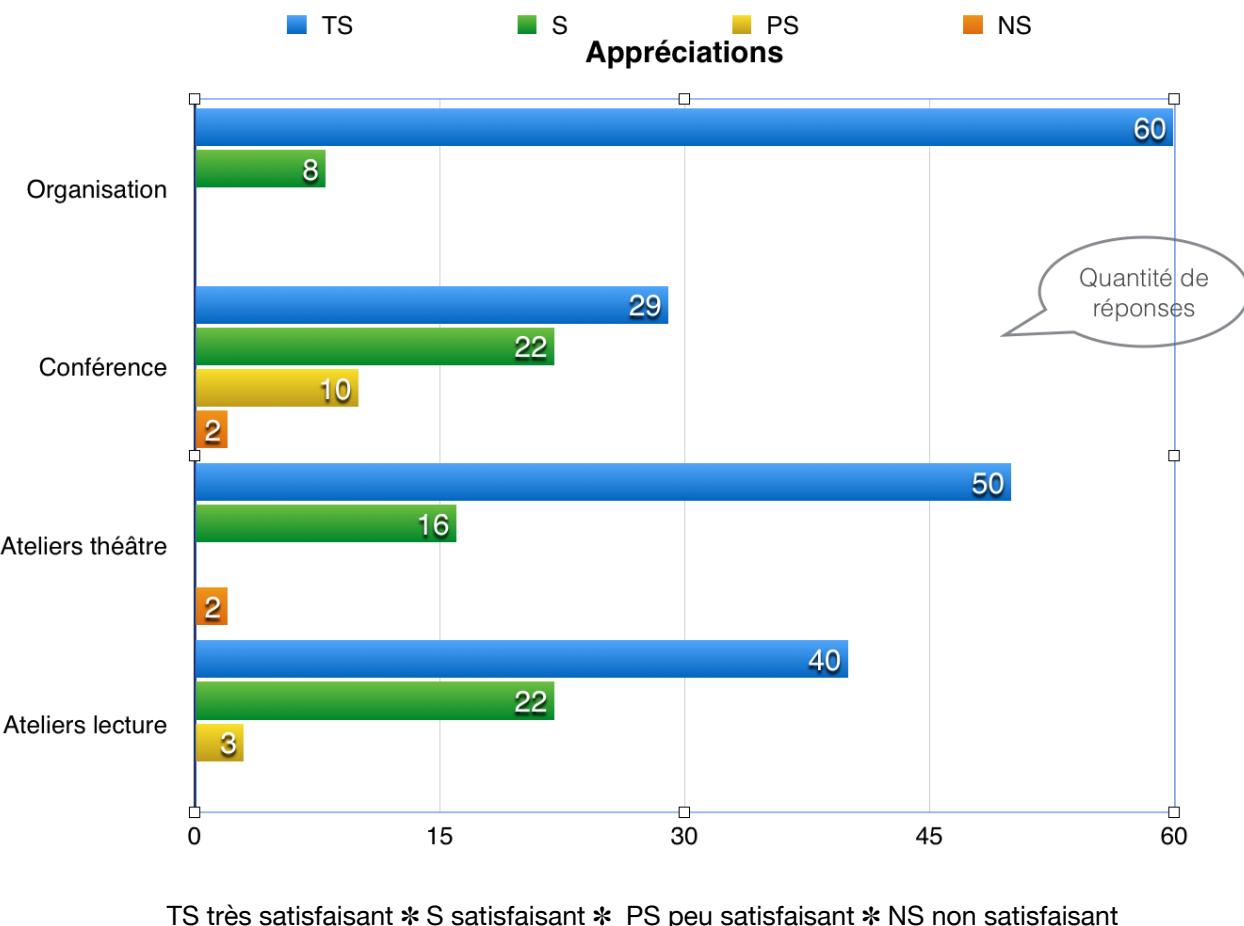
Chaque enseignant peut s'inscrire individuellement à un cours planifié. L'établissement a également la possibilité de négocier une formation à la carte avec la HEPL, pour une équipe d'enseignants. Entre septembre et novembre, 28 enseignants ont suivi trois demi-journées de formation sur le thème des élèves à haut potentiel intellectuel.

Journée pédagogique

Une équipe d'enseignants a mis sur pied mercredi 19 novembre une journée pédagogique pour redonner un souffle nouveau au projet d'établissement en cours, « Le livre, une aventure à vivre ». A cette occasion, Stéphane Jacquemet, diplômé en sciences de l'éducation de l'Université de Genève, spécialiste en formation continue des adultes et en ingénierie de la formation, a donné une conférence sur le thème de la conduite de projets. Les différents ateliers pratiques ont été dans leur grande majorité menés par des enseignants de l'établissement. Occasion leur a été donnée de partager avec leurs homologues une compétence qu'ils ont particulièrement développée au cours de leur parcours professionnel.

Cette action de formation collective démontre, si tant est qu'il faille le prouver, la richesse des ressources humaines dont dispose toute école. L'évaluation de la journée par les participants a révélé un très fort taux de satisfaction. J'adresse encore mes chaleureux remerciements à tous les artisans de ce beau succès.

Evaluation de la journée pédagogique



Courses et camps

La Cheffe du DFJC a émis le 4 avril dernier une directive qui apporte des précisions sur les conditions d'organisation des courses et camps. Nous vous en résumons ci-après les principaux points.

- Toute activité prévue hors de Suisse doit désormais être validée par le Département.
- Lorsque plusieurs classes sont concernées, le nombre d'accompagnants correspond au minimum, y compris l'enseignant :
 - à deux adultes par classe dans les années 1 à 6 P;
 - au nombre de classes augmenté d'un adulte dès la 7 P.
- Conformément à l'article 132 LEO, les communes prennent en charge les frais liés aux camps, courses d'école et voyages d'études, sans les charges salariales des enseignants et des accompagnants, sous réserve d'une participation financière des parents.
- L'Etat assume les frais de transport (y compris remontées mécaniques), de repas et d'hébergement des enseignants et d'autres membres du personnel de

l'Etablissement salariés par l'Etat. Ces frais ne sont pas supportés par les communes, ni mis à la charge des parents d'élèves.

- En règle générale, la contribution qui peut être demandée aux parents n'excède pas 60 francs par jour.

Le tableau présenté en annexe résume les projets réalisés durant l'année civile 2014.

Animations

Dans ce chapitre, nous distinguons deux types d'animation. D'une part, chaque année, l'établissement planifie sur temps scolaire des actions de prévention, ainsi que la mise à disposition des classes d'infrastructures telles que bibliothèque, piscine ou patinoire. D'autre part, le groupe animations formé d'enseignants propose et met sur pied des projets ponctuels qui ont parfois lieu extra muros et/ou hors temps scolaire. Les premières sont entièrement financées par le canton, les secondes par les communes et les parents d'élèves. Dans la plupart des cas, ces animations et projets nécessitent un travail conséquent d'organisation de transports spéciaux.

Animations récurrentes 2014

Animation, cours	Classes concernées
Bibliothèque	Toutes, fréquence selon les années et les projets
Dentiste scolaire	Toutes, une visite
Hygiéniste dentaire	1-6P, 8P, 10S, un cours
Natation	1-6P à Puidoux (5 x) et 9-11 S à Moudon (1x)
Prévention délinquance juvénile	8P, un cours
Prévention morsures de chien	3-4P, une animation
Prévention noyade	2P, une animation
Prévention routière	Toutes sauf 9S, un cours
ProFa	3P, 6P, 8P, 10S, 11S, un cours

Animations ponctuelles 2014

Mois	Lieu	Animation	Degrés, classes
Mai	Théâtre du Jorat	Des souris et des hommes	10-11 S
Mai	Théâtre du Jorat	Le Cirque invisible	9 S
Mai	Aula collège d'Oron	L'Avare de Molière	9-10-11S
Octobre	Cinéma d'Oron	La Cour de Babel	7P/ORO1-2, 8P/ ORO3, 9VG/2
Novembre	Collège de Palézieux	Farandoles de lutins coquins, Anne Magnollay, conteuse	1-2-3-4 P
Décembre	Collège de Palézieux	Spectacle de Narcisse – SLAM	9-10-11 S
Décembre	Aula collège d'Oron	Spectacle d'improvisation, par la Compagnie des Arts	7-8 P

Utilisation des bâtiments

Le Pavillon construit sous le centre sportif d'Oron-la-Ville est en service depuis la rentrée d'aout 2014. Il accueille une classe du cycle 1 et deux du cycle 2. Les classes sont lumineuses et bien insonorisées. En revanche, à l'usage, le panneau blanc placé dans chaque salle de classe ne remplace pas avantageusement un tableau noir. En effet, il est plus difficile d'écrire soigneusement sur une surface lisse avec des feutres que sur un tableau classique. Qui plus est les feutres ont un faible rapport de durabilité et génèrent des déchets que les craies ne produisent pas. Enfin, une cour d'école sécurisée et un préau couvert pour la récréation font cruellement défaut, ce d'autant plus que l'élévation du Pavillon d'un étage doublera le nombre d'élèves sur le site dès la rentrée 2015-2016.

Occupation des locaux

Localité	Classes P	Classes S	Salles de classe	Salles de dégag.	Salles spéciales	Salles gym.
Châtillens	3		3			
Chesalles	2		2	1		
Ecoteaux	1		1	1		1
Essertes	1		1	1		
Les Tavernes	1		1			
Maracon	1		1	1		
Oron Collège	9	10	19	2	10	
Oron Pavillon	3		3	1		
Oron Centre sportif	1		1			2
Palézieux-Gare	2		2			
Palézieux-Village	7		7		3	1
	31	10	41	7	13	4

Le Pavillon de Palézieux-Gare vit en principe sa dernière année d'utilisation par l'école. Le collège des Thioleyres comprend une salle de classe inoccupée, mais réservée à l'usage scolaire. Les Autorités politiques communales envisagent la construction d'un nouveau collège dans le futur quartier d'habitation prévu à Palézieux-Gare et dont la construction devrait démarrer prochainement. Il devrait permettre d'absorber l'augmentation des effectifs prévus dans les années à venir, à condition d'ouvrir avant la mise en service du nouveau collège d'Oron-la-Ville, prévue entre 2019 et 2020.

Les classes sises à Maracon, aux Tavernes, à Essertes et à Ecoteaux permettent de limiter les déplacements en bus des plus jeunes élèves. Cependant, leur isolement soulève la question de la collaboration pédagogique entre enseignants. Tant les exigences du cadre légal de l'école obligatoire que l'augmentation de l'hétérogénéité des élèves au sein même des classes – due notamment à l'intégration d'élèves à besoins particuliers – demandent un renforcement du travail en équipe. Dans l'idéal, un collège primaire devrait compter huit à douze classes, compter des salles spéciales (éducation physique, musique, atelier de bricolage, salle des maîtres, salle de réunion)

et disposer d'équipements modernes et ergonomiques (projecteurs numériques, mobilier adapté à l'âge des élèves, surfaces d'affichage en suffisance).

Le manque de salles de dégagement et de salles de gymnastique a des répercussions sur la qualité des prestations offertes aux élèves. La plupart des classes 1 à 6P n'ont par exemple que deux périodes sur les trois qu'impose la grille horaire prévues en salle de gymnastique. Par ailleurs, le déficit de salles de dégagement complique la tâche des enseignants en charge du soutien aux élèves à besoins particuliers. Au même titre, la conception des horaires des classes secondaires devient de plus en plus ardue. Enfin, l'organisation des cours à niveaux et des options de compétence relève parfois du casse-tête chinois.

Devoirs guidés

La LEO précise que le financement des devoirs surveillés, sous réserve d'une participation des parents, incombe aux communes. Leur organisation est confiée à la direction de l'établissement. Ils sont proposés trois jours ouvrables durant la semaine, les lundis, mardis et jeudis après-midi, à tous les élèves de 5 à 8P et, dans des cas particuliers, aussi aux 3-4P. Dans notre établissement, le personnel chargé de cette mission fait majoritairement partie du corps enseignant. Cela explique le terme de devoirs guidés et non pas seulement surveillés. C'est une réelle plus-value pédagogique offerte aux élèves qui en ont le plus besoin et qui peineraient à réaliser les tâches demandées sans aide ni explications complémentaires.

La participation des parents se monte à CHF 5.- par séance. Cette somme réduite vise à empêcher, tant que faire se peut, des parents à bas revenu de renoncer à cette offre pour des raisons financières. Pour faire le plein d'énergie avant les devoirs, un gouter leur est offert. Ce dernier coûte environ CHF 0,50.- par enfant.

Depuis aout dernier, quinze élèves sont inscrits dans le groupe des « petits » (3-6P). Sur la semaine, ils se répartissent à hauteur de sept le lundi, neuf le mardi et huit le jeudi. Cela représente un total de 24 places occupées. Un groupe est organisé par jour. Par conséquent, trois enseignants guident les devoirs chez les « petits ».

Dans le groupe des « grands » (7-8P), on compte 26 élèves répartis ainsi : 18 le lundi, 18 le mardi et 21 le jeudi. Cela représente un total de 57 places occupées. Au vu du grand nombre d'élèves, nous avons dédoublé les trois groupes de « grands » et avons ainsi des groupes de 9, 9, 10 ou 11 par enseignant. Il y a deux groupes par jour, soit six enseignants qui interviennent chez les « grands ».

Bibliothèque

Céline Menoud travaille dans l'établissement comme bibliothécaire, au taux de 50 %. Sandra Mivelaz, qui suit une formation d'employée de bibliothèque, la seconde dans sa tâche. Sa rétribution est assurée par les communes. Mme Menoud dispose d'un budget d'environ CHF 17'000.- (CHF 10'000.- des communes et CHF 7'000.- du canton) pour gérer la bibliothèque. La plus grande partie de ce montant est consacrée à l'achat et à l'entretien de livres destinés aux enfants et adolescents de 4 à 16 ans. Depuis aout 2013, la bibliothèque est entrée dans le réseau des bibliothèques scolaires

vaudoises RERO : <http://dgeo.rero.ch>. Les élèves ont la possibilité de consulter depuis l'ordinateur de la bibliothèque ou depuis chez eux le catalogue de la bibliothèque en ligne. Ils peuvent gérer leur compte de lecteur en ligne (réservation, prolongation).

Le vendredi après-midi, la bibliothèque est ouverte aux parents et enfants de l'établissement scolaire, en même temps que la ludothèque. Cette ouverture remporte beaucoup de succès auprès des familles.

Durant l'année écoulée, deux axes prioritaires ont caractérisé la politique des achats. L'effort principal a porté sur le renouvellement des bandes dessinées. En effet, un grand nombre d'entre elles étaient très abimées. Les animations proposées durant l'année constituent l'autre axe des achats de 2014 :

- divers albums de l'illustrateur Mario Ramos ainsi que d'illustrateurs suisses;
- romans de Susie Morgenstern;
- albums sur le thème du Petit Chaperon Rouge.

Le nombre de documents prêtés (BD, romans, documentaires, revues, DVD, CD) reste stable, avec environ 10'000 prêts.

La bibliothèque est non seulement un lieu de lecture, mais aussi de rencontre. Les responsables offrent aux élèves un espace accueillant, des conseils de lecture personnalisés et des animations qui favorisent la rencontre avec le livre. Le but est de donner l'envie de lire. Cette année 2014, on a compté plus de 200 passages de classes à la bibliothèque.

Les animations proposées aux élèves ont particulièrement trouvé leur sens dans le projet en cours « Le livre, une aventure à vivre ». La commission bibliothèque a mis sur pied divers projets qui se sont inscrits non seulement dans le cadre de la bibliothèque, mais aussi dans tout l'établissement. A la bibliothèque, les élèves ont eu l'opportunité de rencontrer des intervenants extérieurs, de visiter des expositions et/ou de participer à des concours de lecture.

- 1-2-3-4-5P : « Chevillette et bobinette » animée par Stéphanie Baur. Les élèves ont découvert différentes versions du conte du Petit Chaperon Rouge au travers des moments de lectures et de jeux.
- 3-4-5-6P : exposition « Entre les pages ». Des images grand format d'illustrateurs romands de livres pour enfants et des vidéos pour découvrir le métier d'illustrateur.
- 6P : présentation des livres de l'auteur « Susie Morgenstern » pour préparer sa visite en février 2015.
- 7-8P : concours de lecture « Prix Chronos » et animation sur le thème de l'égalité.

La bibliothèque a également prolongé et exploité ces animations : enquête à la bibliothèque, lectures, présentation et mise en valeur d'un certain nombre de livres pas forcément connus.

Commission bibliothèque

Dans l'établissement scolaire, la commission bibliothèque s'est investie dans divers projets autour du livre :

- mise en place d'un troc livres au 3^e étage du vieux bâtiment avec des étagères et des canapés;

- animation pour les classes enfantines proposée par Mme Isabelle Jaquemin autour des livres de Mario Ramos à la salle de musique de Palézieux-Village;
- spectacle de Slam présenté par Narcisse aux classes de 9-11S, à la salle de gymnastique de Palézieux-Village;
- organisation de la journée pédagogique;
- organisation avant Noël de moments d'échange entre classes autour de la lecture.

Petit Chœur

Le petit chœur des Joyeux Colibris, dont le financement est assuré par les communes, comprend une quinzaine d'élèves de 6 à 16 ans. Sa direction est assurée par Elvira Sonnay. Outre les répétitions qui ont lieu en salle de musique à Oron-la-Ville tous les jeudis après-midi de 16h00 à 17h00, pendant les semaines scolaires, le petit chœur s'est produit dans plusieurs manifestations musicales. Son traditionnel concert de Noël a eu lieu en 2014 samedi soir 13 décembre, à l'église de Maracon. La direction salue et soutient fortement le travail remarquable effectué par Mme Sonnay auprès de ses jeunes choristes. La qualité de leurs prestations n'a d'égale que leur fraîcheur. Non seulement la musique adoucit les mœurs, mais en plus elle participe pleinement au développement harmonieux des élèves qui s'engagent avec bonheur et succès dans l'art chorale.

Enseignement

File d'allemand

Conformément à la stratégie nationale pour le développement de l'enseignement des langues, inscrite dans la loi sur l'enseignement obligatoire du canton de Vaud, deux périodes d'allemand ont été introduites en 5P-6P depuis la rentrée scolaire 2013. Cette discipline est évaluée comme les autres en 5P dès la rentrée scolaire 2014, et le sera en 5P-6P dès la rentrée scolaire 2015. L'allemand rejoint le groupe I qui comprend le français, les mathématiques et la connaissance de l'environnement.

La Direction générale de l'enseignement obligatoire a fait coïncider la mise en place de l'évaluation de l'allemand en 5P-6P avec l'introduction du moyen d'enseignement romand « der grüne Max ». Ce nouveau moyen axe l'enseignement sur les compétences de communication (écouter, lire, parler, écrire), tout en mettant un accent particulier sur l'oral en 5P.

En conséquence, la Direction pédagogique de la DGEO a mis sur pied, d'entente avec l'UNIL et la HEPL, un plan d'envergure de formation des enseignants généralistes qui souhaitent se perfectionner pour enseigner la langue de Goethe au cycle 2. Dans l'établissement, six enseignantes s'y sont inscrites et suivront les cours dispensés à Lausanne dès février 2015.

Au printemps 2014 se sont déroulées dans les classes de 8P les toutes premières épreuves cantonales de référence (ECR) en allemand. A l'instar du français et des mathématiques, le résultat obtenu par les élèves compte pour $\frac{1}{3}$ dans le calcul de la moyenne de la branche. Les élèves de l'établissement ont obtenu un très bon résultat d'ensemble, avec un taux de réussite de 76,13 %.

Beat Christen a décidé en septembre, pour raison de santé, de ne pas renouveler son mandat de chef de file d'allemand. Maja Bonvin assure l'intérim jusqu'à la désignation de la personne qui reprendra ce rôle en 2015-2016.

File d'anglais

Pour Carine Despois, cheffe de file, l'année scolaire 2013-2014 a été marquée par l'introduction de l'anglais dans toutes les classes de 9^e année. Rapidement, les enseignants ont été confrontés aux importantes difficultés d'apprentissage des élèves les moins performants de la voie générale. En effet, malgré l'attrait que suscite la langue de Shakespeare, les élèves en difficulté ne parviennent pas à atteindre l'ensemble des objectifs du plan d'études romand (PER), et ce notamment en raison d'une maîtrise lacunaire du vocabulaire et de la grammaire. Différentes pistes de résolution du problème ont été explorées à l'interne et aussi à l'échelle régionale de Lavaux.

Début 2014, une période sur trois a été dédoublée dans une des deux classes de VG, pour faciliter la différenciation dans l'enseignement et augmenter du coup les chances de réussite des élèves en difficulté. Dès la rentrée d'aout, ce modèle s'est généralisé dans toutes les classes de 9^e et 10^e VG. La différenciation freine également moins les élèves les plus avancés dans leur progression. Qui plus est, cette organisation favorise le travail en équipe des enseignants, avec des effets directs sur la qualité des cours et sur le cadre de sérénité essentiel à leur bon déroulement. Revers de la médaille, ces périodes supplémentaires d'enseignement grèvent d'autant l'enveloppe allouée à l'établissement.

L'étage « anglais » de la bibliothèque en salle des maîtres a été complété avec l'ensemble des manuels scolaires officiels. Par ailleurs, des boîtes d'activités d'expression orale « Story cube » ont été achetées et mises à disposition des enseignants.

L'examen de certificat 2013-2014 de la VSB a été élaboré en collaboration étroite avec l'établissement secondaire de Pully. Les séances de préparation et de correction se sont révélées constructives et propices à l'échange de pratiques.

En prévision de l'introduction de l'anglais en 7P à la rentrée d'aout 2015, trois enseignants généralistes ont suivi ou terminent ce printemps une formation spécifique à la HEPL et à l'UNIL, pour élargir leur champ de compétences académiques et didactiques.

File d'éducation physique

Lori Bovard assume ce rôle depuis la rentrée d'aout 2014. Cela l'amène à mener des tâches diverses et variées, tant au niveau des enseignants qu'à celui des élèves. Elle organise et conduit les séances de travail des maitres d'éducation physique de l'établissement, avant la rentrée des classes et régulièrement en cours d'année. Elle participe également aux rencontres cantonales placées sous l'égide du Service de l'éducation physique et des sports. Les tâches effectuées depuis aout sont résumées ci-après.

- Planification annuelle remise au gout du jour, selon les exigences du PER.
- Participation avec la plupart des maitres EPS de l'établissement à une journée de formation continue organisée par le SEPS.
- Participation avec une sélection d'élèves à la journée cantonale d'athlétisme. L'équipe a terminé sur la deuxième marche du podium et, de ce fait, s'est qualifiée pour les journées d'athlétisme qui se dérouleront au printemps prochain à l'échelon national.
- Transmission de documents de planification et d'évaluation aux maitres généralistes qui enseignent l'EPS en 5-6P.
- Commande de matériel pour renouveler ou compléter l'équipement des salles.
- Organisation pour les classes de 7^e à 11^e années des tournois de sport de la semaine qui précède les vacances d'hiver.

File de français

Manon Urfer, en tant que cheffe de file du degré secondaire, a coordonné différentes actions qui visent le renforcement des compétences des enseignants et la promotion de la langue de Molière auprès des élèves. Elle s'est tout particulièrement engagée dans le projet d'établissement en cours « Le livre, une aventure à vivre ». Les activités réalisées dans le cadre de la file de français se résument en sept points.

- Organisation dans les classes de 7^e à 11^e années de l'activité pédagogique « Narcisse » et du spectacle de SLAM qui s'est déroulé le 4 décembre dans la salle de gymnastique de Palézieux-Village, en collaboration avec la commission permanente Spectacles.
- Travail au sein du groupe bibliothèque, notamment dans la mise en place du Coin bouquins, dans l'organisation de la journée pédagogique et de toutes les autres activités liées au projet d'établissement.
- Coordination et collaboration avec plusieurs enseignants de français. Par exemple, travail collectif en 10^e année sur une lecture commune et collaboration étroite entre enseignants de français du même degré secondaire.
- Intervention en qualité de modératrice d'un atelier centré sur les contes, dans le cadre de la journée pédagogique du 19 novembre.

- Participation à la création des examens de certificat de français de la bientôt feu VSB, en collaboration avec des homologues de l'établissement secondaire de Pully.
- Contact pris avec le Théâtre de Vidy en vue d'une représentation de Hamlet pour les classes de 11^e année, en mars 2015.
- Réflexion avec ses collègues directement concernés sur l'éventualité de mettre en œuvre un travail sur *Derborence* de C. F. Ramuz, en lien également avec le théâtre de Vidy.

File d'histoire

Sylvain Ballif, outre la poursuite d'échanges de pratiques et de matériel pédagogique, a lancé quelques activités spécifiques ou ponctuelles.

- Constitution d'un répertoire d'articles de revues d'histoire, directement utiles aux élèves ou destinés à la préparation des séquences d'enseignement.
- Constitution d'une banque de films et de documentaires.
- Transmission aux enseignants d'histoire des informations relatives à une formation continue axée sur l'intégration dans la discipline de la culture et de l'éthique religieuses (en conformité avec les indications du PER).
- Conseils et prêts de documents aux enseignants en charge de l'histoire dans les classes de 7^e à 11^e années.

File de mathématiques

Eric Chollet, chef de file du degré secondaire, a porté son effort sur trois axes principaux.

- L'accessibilité et la communication des objectifs visés
- L'accessibilité aux corrigés
- Le développement de l'enseignement par la manipulation

Dans cette optique, il a constitué un dossier par degré, dans lequel on trouve notamment une proposition de découpage annuel des activités. Il tient à jour une bibliothèque de documents utiles dans des classeurs et sur la plate-forme educanet2, accessible uniquement aux enseignants référencés de l'établissement.

En tant qu'ancien maître de la voie secondaire à options, il a acquis une grande expérience didactique de l'enseignement des mathématiques par la manipulation d'objets concrets. Cette approche présente le grand avantage de faciliter la compréhension des notions mathématiques fondamentales. La manipulation permet aussi de développer des méthodes de recherche et de travail efficaces. Elle permet aux élèves qui ont un bon sens pratique d'exploiter leurs compétences et de prendre confiance en eux.

En collaboration avec Pierre Croset, maître de travaux manuels, et Elodie Baud, maitresse de mathématiques et de sciences, il a établi une liste de matériel disponible

à la CADEV (Centrale d'achat de l'Etat de Vaud). Différents objets ont même été fabriqués par leurs soins et mis à disposition des enseignants de l'établissement.

MITIC

Stephan Cuttelod fonctionne comme personne ressource de l'établissement dans l'intégration des médias, images, technologies de l'information et de la communication (PRessMITIC). Il intervient sur les plans technique et pédagogique auprès des enseignants des degrés primaire et secondaire. Dans ce cadre, il est amené à collaborer avec l'unité infrastructures et technologies de la DGEO pour l'actualisation de l'inventaire de tout l'équipement de l'établissement.

Au primaire, l'augmentation du degré d'obsolescence d'un certain nombre d'ordinateurs de fond de classe en rend la maintenance de plus en plus difficile, voire carrément impossible. Le rééquipement des classes primaires avec des ordinateurs plus récents a démarré cet automne et se poursuivra dans les mois à venir. Stephan Cuttelod et Claude Birbaum gèrent cette opération depuis la rentrée d'aout.

Au secondaire, les faiblesses du réseau WiFi et de la connexion Internet découragent les enseignants d'intensifier l'intégration des ordinateurs dans leur enseignement. Sur la base de ce constat et d'une analyse technique détaillée réalisée par Stephan Cuttelod, le projet de rénovation complète du réseau de plusieurs bâtiments scolaires d'Oron a trouvé en automne un écho favorable auprès de l'Exécutif communal. Les travaux devraient se réaliser courant 2015. La question d'équiper chaque salle d'enseignement d'un projecteur numérique reste quant à elle en suspend.

Durant la première partie de l'année écoulée, le prêt de dix iPads par la cellule de coordination en informatique spécialisée (www.cellcips.ch) a permis à plusieurs enseignants d'emmageriser de l'expérience dans l'utilisation de cette technologie à l'école. Depuis octobre dernier, il apporte également son soutien technique aux enseignantes spécialisées de notre établissement récemment équipées d'un tel appareil.

Depuis la rentrée d'aout, Stephan Cuttelod s'est en outre engagé dans des projets qui touchent différents domaines d'activités de l'école. En outre, il est actif dans plusieurs groupes de travail, tant au niveau cantonal qu'intercantonal.

Relevons enfin la mise en place du calendrier de l'Avent 2014 (www.scolcast.ch/podcasts/28//1089), en collaboration avec l'EPS de Lutry, belle vitrine de la créativité des classes et de leurs enseignants qui ont illuminé de leurs productions les fenêtres virtuelles visibles tout au long du mois de décembre.

Remerciements

J'adresse mes chaleureux remerciements :

- aux doyennes et aux doyens, pour leur contribution essentielle à la conduite de l'établissement, pour leur investissement remarquable au profit des enseignants et des élèves qui y évoluent, et ce tout particulièrement dans le contexte actuel instable;
- aux enseignantes et enseignants pour le travail qu'ils effectuent au quotidien auprès des élèves, afin de leur permettre d'étendre leurs connaissances et d'acquérir des compétences solides, gages de leur succès à venir;
- aux secrétaires et à leur apprentie, pour le professionnalisme avec lequel elles effectuent leur travail, souvent dans l'ombre, et sans lequel l'enseignement ne pourrait pas être dispensé convenablement;
- aux concierges et à leurs aides qui ne ménagent pas leurs efforts pour que les bâtiments restent propres et accueillants;
- aux Autorités cantonales pour leur appui et la confiance accordée;
- aux Autorités communales pour leur soutien aux projets développés dans l'établissement et pour la mise à disposition des infrastructures scolaires nécessaires;
- à toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la vie de l'établissement et à sa bonne marche.

Fait à Oron le 26 janvier 2015

Le Directeur

J.-François Détraz

Annexe

Courses et camps

Date	Lieu	Classe	Date	Lieu	Classe
3 au 7 mars	camp Les Mosses	7P/ORO2	12 juin	course d'école Chiètres	4P/ORO
3 au 7 mars	camp Les Mosses	7P/ORO3	12 au 13 juin	camp Les Diablerets	5P/PAG
10 au 14 mars	camp Les Mosses	7P/ORO1	13 juin	course d'école Charmey	5P/ORO
10 au 14 mars	camp Les Mosses	7P/ORO4	18 au 19 juin	camp Gletterens	6P/ORO
28 avril au 2 mai	camp Dizy	10 VSB	16 au 20 juin	camp Les Granges sur Salvan	6P/PAV2
1 au 2 mai	camp Les Chardouilles	1-2P/ORO1	16 au 20 juin	camp Leysin	8P/ORO1
19 au 20 mai	camp Crissier	1-2P/ORO2	18 au 20 juin	camp Vallée de Joux	6P/CHA
19 au 23 mai	camp Leysin	8P/PAV1	19 juin	course d'école Ferlens	1-2P/PAG
19 au 23 mai	camp Leysin	8P/PAV2	20 juin	course d'école Glion	3-4P/PAV
20 mai	course d'école Chiètres	5P/ESS	24 juin	course d'école Moudon	3-4P/ORO
23 mai	course d'école Sorens	1-2P/CHE	25 juin au 2 juillet	voyage d'études Paris	11VSO
27 mai	course d'école Nyon	1-2P/CHA	26 juin	course d'école Berne	3-4P/MAR
27 mai	course d'école Chiètres	4P/CHE	26 juin	course d'école Neuchâtel	6P/PAV1
3 juin	course d'école Fribourg	1-2P/PAV	28 juin au 1er juillet	voyage d'études Milan (option ITA)	10VSB/11VSB
3 juin	course d'école Fribourg	3-4P/TAV	15 au 19 septembre	camp Venise	11VSG
11 au 13 juin	camp Vallée de Joux	1-2P/ECO	6 au 10 octobre	camp Tenero	10VG/1
12 juin	course d'école Maracon	3P/CHA	6 au 10 octobre	camp Tenero	10VG/2